



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
 DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
 ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU- WISSEMBOURG

ARRÊTÉ N° 102026
portant délégation au deuxième adjoint

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MUNCHHAUSEN

Le maire de la commune de Munchhausen,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à 3 le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à Madame Cindy KNAUB, 2ème adjointe au Maire

Arrêté

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2026 Madame Cindy KNAUB est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants :

Sous l'autorité et la responsabilité du Maire elle est chargée :

- de la coordination et l'organisation des actions en faveur de la jeunesse (école, conseil municipal des jeunes, activités périscolaires...),
- de la coordination et de l'organisation de la fête de Noël des seniors, des manifestations intergénérationnelles,
- de l'organisation des grands anniversaire et fêtes patriotiques,
- du suivi des actions transfrontalières,
- de l'élaboration et du suivi du budget communal, des appels d'offre et des marchés publics,
- de signer à titre permanent les mandats de paiement, les titres de recettes ainsi que tout document comptable et administratif y compris visas de factures (La signature par Madame Cindy KNAUB devra être précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* »).

Article 2

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation est adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Wissembourg-Haguenau,
- Monsieur le Procureur de la République,
- Monsieur le Trésorier de Haguenau
- L'intéressé.

Fait à Munchhausen, le 1^{er} avril 2026

Notifié à l'intéressée le 01 avril 2026

Signature de l'intéressée :

Knaub



Le Maire :

Ruck

Accusé de réception en préfecture
 03/02/2026 16:03:082-20260401-ARR_102026-AR
 Date de réception préfecture : 02/04/2026

Sandra RUCK